N° 258 — CXXIVme Année — Un numéro: 5 centimes — Vendredi 1er Novembre 1889.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — OCTOBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
30	10.0	7.5	13.3	721.1		var.	calme	nua.

Pluie intermittente jusqu'à 9 h. 1/2. Brouillard en bas Chaumont. Soleil perce vers 10 h. Le ciel se découvre vers 10 h. 1/2 du matin.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

30	7.0	5.0	10.0	667.4		var.	faibl.	couv

Alpes visibles le soir. Brouillard sur le lac jusqu'à 2 h., sur le sol par moments. Soleil visible par moments depuis 9 h. du matin.

NIVEAU DU LAC :

Du 31 octobre (7 heures du m.): 430 m. 010
Du 1er novembre » » 430 m. 010

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHATEL

ASSEMBLÉE
DES
PROPRIÉTAIRES DE VIGNES

MM. les propriétaires ayant fait traiter leurs vignes contre le mildiou par les soins de la Commission de Police des vignes, sont priés de se rencontrer le *mardi 5 novembre courant,* à 11 heures du matin, à la Salle des Commissions, Hôtel communal, pour entendre la reddition des comptes et en donner décharge.

Neuchâtel, le 1er novembre 1889.

Direction de police.

Commune de Neuchâtel

En rectification d'un **avis privé** annonçant que le marché au poisson, gibier, volaille, était transféré dès ce jour près de la fontaine du Marché, la Direction soussignée informe le public qu'aucun emplacement spécial n'a été prescrit, en ce qui touche la vente du gibier et de la volaille sur la Place du Marché, seule, et par mesure d'ordre, la vente du **poisson** se fera à l'avenir près de la fontaine sus-désignée

Neuchâtel, le 31 octobre 1889.

Direction de Police.

Commune de Neuchâtel

Les électeurs fédéraux sont informés qu'en vue de la prochaine votation sur la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite, les registres civiques pourront être consultés au bureau du recensement, rez-de-chaussée de l'Hôtel municipal, dès le 2 novembre prochain.

Neuchâtel, le 30 octobre 1889.

Direction de Police.

IMMEUBLES A VENDRE

On offre à vendre de gré à gré, à Ceylard sous le Villaret, cadastre de Colombier, **une vigne** de 1560 mètres carrés. Pour tous renseignements, s'adresser à Fritz Junod-Galland, à Auvernier.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Le département de l'Industrie et de l'Agriculture fera vendre, aux enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, le **lundi 4 novembre, dès les 9 heures du matin,** les bois ci-après désignés, situés dans la forêt cantonale du **Chanet de Bevaix :**

40 plantes de sapin, pour sciage et échalas.

Le rendez-vous est à *Bellevue.*

Neuchâtel, le 28 octobre 1889.

L'inspecteur des forêts du 1er arrondissement.

VENTE DE BOIS

La Commune d'Auvernier vendra, dans sa forêt de Cottendard, le samedi 2 octobre prochain, 160 stères sapin.

Le rendez-vous est au milieu de la forêt, au bas du chemin du Mélon, à 9 heures du matin.

Auvernier, le 30 octobre 1889.

Conseil communal.

On vendra dès aujourd'hui, de gré à gré et par voie d'enchères publiques, les jeudis 7 et 14 novembre 1889, dès 9 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, le matériel et marchandises provenant de la succession L.-A. Schmidlin, au Trocadéro, à Neuchâtel.

Ces marchandises consistent en :

Une grande quantité de vermouth de Turin, en fûts d'origine, bonbonnes et bouteilles.

Vins en bouteille, tels que : Beaujolais, Mâcon, Bordeaux, Asti, Lacrima Christi, Malaga, Madère, etc.

Vins de Neuchâtel et Cortaillod 1874, 1881, 1884, etc.

Futaille vide. Liqueurs diverses en fûts de toutes dimensions.

Un buffet-comptoir, des verres, deux glaces, tables de café, trois fourneaux, un grand choix de liqueurs en bouteilles.

Objets divers.

Les enchères publiques auront lieu le matin au Trocadéro, l'après-midi au rez-de-chaussée de l'hôtel de-ville, à Neuchâtel. Pour traiter de gré à gré, s'adresser à l'épicerie de Ch. Petitpierre, à Neuchâtel.

ANNONCES DE VENTE

Papeterie
FUHRER - PONCIN
4, Rue Purry, 4

Almanach Berne & Vevey
POUR
1890

MONT-DORE
au **magasin J.-F. JACOT,** Faubourg du Lac 4.

A la Corbeille de Fleurs
6, Terreaux, 6, Neuchâtel

Grand choix de vannerie fine et ordinaire. — **Nattes et tapis coco.** — Paillassons. — Meubles rustiques. — Jardinières. — Toiles cirées. — Plantes à fleurs et à feuillage. — Bouquets et Corbeilles garnies. — Couronnes mortuaires en métal et en fleurs du Cap. — **Couronnes et bouquets en fleurs naturelles** sur commande.

Dépôt de la Petite Industrie de Berne.

Dépôt de la Teinturerie J. Jœrger, à Bâle.

Se recommande,

Fritz RACLE.

BAZAR PARISIEN

6, Rue du Bassin, 6

GRAND ASSORTIMENT
DE
CHAPEAUX DE FEUTRE
pour Dames et Fillettes
dans les formes et couleurs les plus nouvelles

BEAU CHOIX
DE
RUBANS
Haute Nouveauté

Spécialité de **RUBANS pour Tailleuses**

Piquets de
PLUMES ET AMAZONES
dans toutes les teintes

AILES, AIGRETTES & OISEAUX

VELOURS, PELUCHE, etc.

JOLI CHOIX
DE
CHAPEAUX RONDS ET CAPOTES NOUVEAUTÉS

Spécialité d'Articles pour Deuil

CAPOTES POUR BÉBES

Modèles de Paris

BEAU CHOIX
DE
CHAPEAUX DE FEUTRE
pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants

CASQUETTES et BÉRETS en tous genres

Toutes les commandes en Chapeaux garnis sont promptement et soigneusement exécutées.

Rayon de Mode au 1er étage

Maladie pulmonaire, Faiblesse des nerfs

Je conseillerai à tout malade pulmonaire de s'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris. Par son traitement par correspondance et ses remèdes inoffensifs, j'ai été complétement guéri d'une maladie pulmonaire avec toux, expectoration, courte haleine, fatigues, frissons, faiblesse des nerfs, manque d'appétit. B. Grunder, à Sinneringen (Berne). Des médecins patentés. 2500 guérisons légalisées. S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris.

LE SAVON BROOKE (marque singe) est excellent pour polir et nettoyer l'acier, le fer, le cuivre, le fer blanc, tous les ustensiles de cuisine, les parquets, la verrerie, etc. Prix 25 cent. **Chez Fritz VERDAN, Bazar Neuchâtelois** (seul dépôt). Seul représentant pour la Suisse : **Robert WIRZ, Bâle.**

BASSE-COUR
de M. J. CARBONNIER, à Wavre

Volailles grasses,	à fr. 3.25	le kilo.
Poulets ordinaires,	» 2.85	»
Canards,	» 2.25	»
Poules et coqs,	» 2.00	»

Envoi contre remboursement.

Téléphone

Tous les jours, belles
PALÉES
de 50 cts. à 1 fr.
suivant grosseur et suivant la pêche.
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

JERSEYS

Aux Quatre Saisons
JACQUES ULLMANN
18, rue du Seyon, Grand'rue 9
NEUCHATEL

400 Jerseys noirs et couleurs, **unis** et **garnis,** très chauds, à tous les prix et dans toutes les tailles.

Confections pour Dames
AU 1er ÉTAGE

GRAND CHOIX

10 % AU COMPTANT

E. SCHOUFFELBERGER
CORCELLES
près Neuchâtel

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
et sur mesure, pr Messieurs
Pardessus.
Vestons.
Gilets de chasse.
Gilets vaudois.
Caleçons, Camisoles.
Chemises blanches.
Oxford, Flanelle.
Faux-cols, Cravates.
Gants. 1

Confiserie - Pâtisserie
Glukher-Gaberel
7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

Tous les Jours :
Meringues & Vacherins
Cornets à la Crême
à 70 cent. la douzaine.

La mise en vente des Magasins de Nouveautés

AU COIN DE RUE

PLACE DU MARCHÉ, NEUCHATEL

ne continuant plus que quelques semaines, tous les articles restants en magasins viennent de subir les plus importantes réductions de prix. Donc pas d'abstentions et que chacun y coure.

NOUVEAUTÉS, CONFECTIONS ET TOILERIES

CHAPELLERIE MILANAISE
AVENUE DU CRÊT

DÉPOTS
Chez M. Grunig-Bolle, coiffeur
rue du Seyon
et à Fleurier chez M. RITZMANN

BEAUX CHAPEAUX
feutre souple
EXTRA BON MARCHÉ
2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50, 4 fr. et 4 fr. 50

CHAPEAUX DEMI-TUBE
5 fr., 5 fr. 50,
6 fr., 6 fr. 50, 7 fr., 7 fr. 50 et 8 francs

CHAPEAUX DE SOIE
depuis 9 francs.

BEAU CHOIX
D'HORLOGERIE DE POCHE
ET
POUR APPARTEMENTS

Fabrication. — Vente. — Réparations.

Par suite de l'achat d'un solde de **bijouterie** fait dans des circonstances exceptionnellement avantageuses, je vendrai ces articles jusqu'à extinction à des prix très réduits.

ED. BARBEZAT,
rue de l'Hôpital 18, au 1er étage,
Neuchâtel.

GRANDS MAGASINS
DU
MONT-BLANC

SPÉCIMENS DE PEINTURE
sur porcelaine, sur bois et sur verre

ARMOIRIES de familles et de Communes

Les personnes qui désireraient donner des cadeaux de Nouvel-An dans ces articles, devraient les commander avant le 30 novembre.

26 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LE VOYAGE
DE
WILLIAM WILLOUGHBY
PAR
GUSTAVE MICHAUD

XXXVII

UNE VISITE INOPPORTUNE.

Pendant qu'une partie de l'équipage était occupée aux travaux que nous venons de décrire, une vingtaine d'hommes sortaient quotidiennement en quête de gibier. On se hâtait, car l'hiver était proche. Bientôt les bœufs musqués, les lièvres, les guillemots, les bernaches fuiraient vers le sud et, grâce au gel, la viande abattue se conserverait longtemps.

Le 9 septembre, quatre hommes aperçurent, du sommet d'une falaise, une bande de phoques qui s'ébattaient sur la glace, à cinq cents mètres de là. S'approcher en rampant, cerner les malheureux amphibies, tirer sur les uns et attaquer les autres à coups de couteau, fut pour

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

PIANO PLEYEL à vendre. S'adr. à M. H. DeBrot, à Cormondrèche.

VOICI L'HIVER!
VOICI LE FROID!
VENTE DE
80,000 Gilets de chasse
dits SPENCERS

Mettez-vous bien au chaud pour conserver votre santé. *Ecrivez de suite aux grands Magasins de la CONFIANCE, Lausanne,* et vous recevrez par retour du courrier un beau gilet de chasse bien chaud, brun foncé, superbe dessin, contre remboursement de la petite somme de 8 fr. 50. Indiquez le thorax et la longueur des bras. Chaque gilet sera accompagné d'une paire de caleçous **comme cadeau.**

A vendre une jolie petite **cheminée Désarnod,** en marbre gris. S'adresser Bercles n° 1, 1er étage, à droite.

TOUS LES JOURS
LIÈVRES FRAIS
à 85 centimes la livre
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

Le meilleur reconstituant pour les constitutions débilitées et qui répond à la grande question d'alimenter les malades. La Peptone Kemmerich est indispensable à tous ceux qui souffrent de l'estomac, aux faibles et aux convalescents. L'article s'emploie avec grand succès dans les principaux hôpitaux et est recommandé par les premières autorités en médecine.
Dépôts dans les pharmacies, drogueries, magasins d'épicerie fine et comestibles.
(H-1421-Q)

A vendre environ 400 pieds de fumier de cheval. S'adresser à Serrières n° 64.

les marins l'affaire d'un instant. Deux phoques blessés regagnèrent l'eau et disparurent; cinq autres demeurèrent sans mouvement.

On ne goûta pas à leur chair, qui est médiocre, mais leur graisse pouvait recevoir plus d'un emploi. Le capitaine la fit découper et fondre. On installa dans ce but une chaudière sur le rivage; les déchets gras furent employés comme combustible, et neuf barils d'huile purent ainsi être remplis.

Si ce stock de graisse promettait d'être utile, son acquisition faillit coûter cher. Peu s'en fallut, même, qu'un homme ne la payât de sa vie.

Comme on emplissait le dernier baril, un matelot, occupé non loin de là à nettoyer des couteaux vint en courant prévenir ses compagnons que deux ours trottaient dans la direction du chaudron.

Nos fondeurs de graisse étaient quatre. Ils n'avaient aucune arme à feu. Avant de prendre la fuite, ils se hâtèrent de fermer deux barils encore ouverts, pour les soustraire aux déprédations des brigands velus.

Mal leur en prit de s'être attardé à cette besogne. A peine avaient-ils fait quelques pas, que les ours surgirent d'un repli de terrain et fermèrent la route aux marins.

Dans leur trouble, ceux-ci rebroussèrent chemin en appelant à l'aide.

Il y avait parmi eux un matelot, nommé Elwes, qui boitait légèrement. Cet homme demeura un peu en arrière et, son pied

Les Tablettes au jus de réglisse pectorales et stomachiques ont fort bien réussi. L'once à 30 cent. à la
Pharmacie FLEISCHMANN.

VENTE de LAINE
CHOIX TRÈS VARIÉ
pour *Tricotages* à la machine et à la main, *Crochetages, Broderies* et autres. **Produits d'une fabrique de 1er ordre.** *Garantie pure et de bon teint.*
Bon marché exceptionnel.
S'adresser chez
Mme Lina BOREL-HUNZIKER
3, Rue des Bercles, 3
NEUCHATEL
A la même adresse:
Confection sur commande
de tous les ouvrages à la machine
avec ou sans fournitures.
Exécution prompte et soignée.
— PRIX MODÉRÉS —
Se recommande,
Lina BOREL.

AVIS AUX ENCAVEURS
Vins d'Espagne pour coupages
Vin rouge Campo, 14 deg., 26 fr. l'hect.
» » Aragon, 13½ » 34 » »
» » Benicarlo, 14 » 27 » »
» blanc Mancha, 12 et 13 deg., 28 fr. l'h.
Par pipes de 5 à 600 litres, pris à Cettes, ou 10 fr. en plus par hectolitre, pris à Genève. — Pipe à rendre.
Réduction par wagon complet.
Seul représentant pour le canton de Neuchâtel: **L. DUCRET, à Bôle.**
S'y adresser par lettre franco.
Représentation commerciale.

Rhume de cerveau. Guérison prompte par la **Boreline** de la
Pharmacie FLEISCHMANN.
75 centimes la boîte.

Véritable
MONT-DORE
des CHARBONNIÈRES
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

s'étant posé sur un débris de peau huileuse, il glissa et tomba.

Les ours n'étaient plus qu'à dix mètres de lui et déjà le malheureux entendait leur grognement, lorsque soudain l'un d'eux tomba agenouillé sur ses pattes de devant, puis roula lourdement en poussant des cris affreux.

Presque en même temps, un coup de feu retentit au loin.

C'était Will qui venait de tirer.

Il était accompagné du capitaine. Tous deux avaient été faire une courte reconnaissance dans l'intérieur des terres. Ils revenaient prendre leur repas, lorsque l'appel des matelots avait frappé leurs oreilles. Will était armé; il avait immédiatement vu les ours, mais n'avait osé tirer, de peur de blesser Elwes, qui était fort près de ses agresseurs. Enfin, la chute du matelot ayant eu pour effet de dissimuler ce dernier dans une dépression du sol, Will épaula et fit feu. Il courut ensuite vers les marins, le capitaine suivant de près.

L'ours frappé était une femelle de grande taille. Le mâle la flaira un instant et essaya de la ranimer en la poussant de sa patte. Voyant ses efforts inutiles, il releva la tête et fit entendre un sourd grognement de fureur.

Cependant Will arriva jusqu'à une douzaine de mètres du couple. Là il s'arrêta et envoya une première balle à son adversaire.

Frappé à la mâchoire inférieure, celui-ci fit quelques pas pour fuir; mais il re-

On offre à vendre
8 laigres avinés en blanc, de la contenance de 1200 à 4200 litres.
S'adresser au bureau d'avis. 704

HUITRES
à 7 francs la caisse de 100
à 1 franc la douzaine.
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

COMESTIBLES
Terrines de foie gras de Strasbourg.
Poitrines d'oies fumées de Poméranie.
Cuisses d'oies fumées de Poméranie.
Petits jambons de Westphalie.
Saucissons de Lyon.
Saucissons de Gotha.
Saucissons au foie truffé de Gotha (Truffelleberwurst).
Saucissons du pays.
Salami de Milan 1re qualité.
Morue d'Islande au sel.
Harengs fumés à 10 centimes pièce.
Harengs salés français.
Harengs salés mâles hollandais.
Filets de Harengs marinés (Rollmops) à 25 centimes pièce.
Caviar extra.
Salade au museau de bœuf (Ochsenmaulsalat).
Anchois au sel.
Fromage de Brie.
Bondons. — Camenberts.
Roquefort. — Parmésan.
Mont-Dore des Charbonnières.
Petits Mont-Dore à 50 centimes pièce.
Marrons d'Italie.

AU MAGASIN
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

TOUS LES JOURS
LIÈVRE MARINÉ
au vin, pour civet
Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

vint aussitôt près de sa femelle et, par ses cris, chercha à la décider à le suivre. Enfin il se coucha près d'elle et remplit l'air de plaintes déchirantes.

Cette scène était pénible; Will voulut y mettre fin. Il fit encore quelques pas vers l'animal et visa au défaut de l'épaule gauche.

La balle traversa le cœur et l'ours fut pris des convulsions de l'agonie.

Les marins revinrent et, avec leurs couteaux, écorchèrent sur-le-champ les monstrueux plantigrades. Ces ours étaient fort gras. On ralluma le feu, et la même chaudière qui avait contenu la graisse des phoques servit à fondre celle des ours.

— Vous avez visé juste, dit le capitaine en se penchant sur le mâle; l'animal a été foudroyé.

— Tous ne meurent pas aussi facilement. Fredol raconte que, dans le *Voyage au Spitzberg* de Kanby, le capitaine Lewis, accompagné de cinq hommes, voulut attaquer un ours blanc. A quarante pas environ de l'animal, quatre matelots firent feu en même temps et blessèrent le quadrupède. L'ours, furieux, courut sur les assaillants, la gueule ouverte. Comme il s'en approchait avec des hurlements épouvantables, le matelot et le capitaine, qui n'avaient pas tiré firent feu et lui brisèrent l'épaule. Avant qu'on eût le temps de recharger, l'ours était près des chasseurs. Ceux-ci se sauvèrent vers le rivage. L'animal courait toujours, quoique boiteux. Il était sur le point de les atteindre, quand deux

1890
AGENDAS
ET
CALENDRIERS
de tous genres
à la papeterie
F. BICKEL-HENRIOD
PLACE DU PORT

BARBEY & Cie
Laines à Tricoter
Assortiment des plus complet.
Liquidation des anciennes séries à très bas prix.
Laine décatie. — Laine Jæger.
Laine à broder et Laines fantaisie
pour ouvrages:
Ternaux, Castor, Perse, Gobelin, Alpaga, Mohair, Corail.

PATÉS FROIDS
de toutes grandeurs
chez
GLUKHER-GABEREL
CONFISEUR

Le produit à «l'Ancre» est le seul véritable
Goutte et Rhumatisme; guérison prompte et radicale par le
Pain-Expeller
à la marque «ancre». Dans toutes les bonnes pharmacies.
Se vend dans la plupart des pharmacies
de la ville et du canton de Neuchâtel.

Henri HUGUENIN se trouvera samedi 2 novembre prochain, **à la gare d'Auvernier,** avec des
Porcs gras et maigres.

A vendre 1000 pieds de fumier de vache. Sablons 16.

d'entre eux se jetèrent dans le bateau; les autres se cachèrent derrière des blocs de glace, et firent feu aussitôt qu'ils purent. Les nouvelles blessures de l'animal ne firent qu'augmenter sa rage. Enfin il s'approcha de si près, que les marins sautèrent dans la mer d'un roc perpendiculaire assez élevé. L'ours sauta après eux, et il avait presque saisi un de ces pauvres matelots, lorsque, fort heureusement, les forces lui manquèrent et il rendit le dernier soupir. Quand on eut porté son corps sur le rivage, on constata qu'il avait reçu huit balles.

— Jamais je n'ai vu d'ours de cette taille, dit le capitaine en examinant la femelle.

— Il y en a de plus gros encore, répondit Will. Du moins Barentz assure-t-il en avoir tué un dont la peau mesurait quatre mètres de longueur.

— Les oursons ne doivent pas être loin d'ici, leur mère les allaitait encore, ajouta M. Tattersall.

— Il paraît qu'il y a des héros parmi les animaux, remarqua Will, comme le capitaine et lui revenaient au navire; cet ours-là en était un. Sa blessure ne l'empêchait nullement de fuir, et son attachement pour sa femelle a été assez puissant pour lui faire préférer la mort à un lâche abandon.

— Oui, dit le capitaine, moi je suis célibataire mais je comprends ça.

(A suivre.)

A vendre 2 machines à pétrole. Faubourg du Lac 3, chez Mme Keller.

La vacherie de la Grande-Brasserie a encore à vendre quelques mille pieds de bon

Fumier de vache.

A vendre quatre belles et bonnes chèvres. Vauseyon n° 1.

Le soussigné annonce au public de la ville et des environs, et spécialement à ses amis et connaissances, qu'il a ouvert, *rue de l'Hôpital n° 13,* un

Magasin de LAIT, BEURRE,
œufs, fromage, épicerie,

légumes, vins et liqueurs à emporter, le tout de bonne qualité et à des prix raisonnables.

J. WEISSBRODT,
ancien garde municipal.

APPARTEMENTS A LOUER

On offre à louer, pour de suite ou Noël prochain, à quelques minutes au-dessus de la ville, un logement de 3 chambres, cuisine, cave, bûcher, mansarde, part à une buanderie et jouissance d'un jardin. Belle vue. S'adresser pour renseignements en l'Etude de M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

68 A louer un beau logement de cinq pièces et dépendances, pour Noël prochain. Le bureau de la feuille indiquera.

SERRIÈRES

A remettre, pour tout de suite, un logement S'adresser à Serrières n° 7.

A louer, à La Coudre n° 5, un logement de 2 chambres, cuisine, cave et galetas, avec un peu de jardin. — A la même adresse, un chien de garde, race croisé danois, bon pour la garde.

A louer, à Neuchâtel
pour Noël 1889 :

1. Un logement, Crêt du Tertre, 4 chambres et dépendances, jardin ;
2. Un dit, rue Pourtalès, 4 chambres et dépendances ;
3. Deux petits logements, 2 chambres et dépendances, rue du Temple-Neuf et Neubourg.

S'adresser Etude H.-L. Vouga, notaire, à Neuchâtel.

On offre à louer, pour Noël ou Saint-Martin prochains, à des personnes soigneuses, dans une maison neuve, à Cormondrèche, un appartement de six pièces et dépendances, avec jardin, balcon, eau sur l'évier. Vue splendide. Prix modéré. S'adresser au bureau de poste du dit lieu.

28 A louer, pour Noël, un bel appartement de 5 chambres, cuisine et dépendances. Prix raisonnable. S'adresser au bureau de la feuille.

CHAMBRES A LOUER

Belle chambre meublée, *pour un ou* deux messieurs rangés. Grande Brasserie n° 36, 1er étage.

Une jolie chambre meublée. S'adresser Evole 3, 3me étage, à gauche.

Chambre non meublée à louer à une personne seule, pour tout de suite. Adresse : rue du Seyon 15, 2me étage.

Jolie chambre meublée, se chauffant, pour un monsieur. Industrie 25, 3e étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, tout de suite ou pour Noël, une boucherie-charcuterie. S'adresser à veuve Strub-Rentsch, rue du Coq-d'Inde. — A la même adresse, chambres meublées pour messieurs.

ON DEMANDE A LOUER

Des personnes soigneuses désirent louer une maison propre de 10 à 14 chambres, avec jardin, en ville ou à la campagne. Adresser les offres poste restante Y. Z., Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme, Allemand, aimerait à se placer de suite comme garçon de magasin. S'adresser chez M. Morgenthaler, Temple-Neuf n° 9.

Une personne d'un certain âge et de toute moralité, demande une place pour faire tout le ménage. S'adresser au bureau du journal. 74

Une cuisinière cherche une place pour le 15 novembre. Rue du Bassin n° 8.

Une jeune Allemande de 17 ans cherche, pour le 15 novembre, une place de bonne d'enfants ; elle regarderait plutôt à un service pas trop chargé qu'aux gages. Bon certificat à disposition. S'adresser chez Mme Cugnier-Lambelet, Evole 2

Une fille de chambre qui sait bien coudre cherche à se placer dans une famille. S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, 1er étage.

Une personne âgée de 25 ans, sachant coudre, repasser et laver, et ayant connaissance de la langue anglaise, cherche, pour de suite, une place de femme de chambre, ou au besoin de bonne d'enfants ou aide dans un ménage. S'adresser Faubourg du Lac 10, 3me étage.

Une jeune fille de 16 ans, ayant déjà quelques mois de service, demande à se placer comme bonne d'enfants ou pour aider dans le ménage. Pour renseignements, s'adresser de 3 à 4 heures, rue des Epancheurs 8, au 2me étage.

Un Vaudois de toute confiance, âgé de 23 ans, muni d'excellentes recommandations, cherche pour Noël une place de cocher ; il est très au courant de tout ce qui concerne les chevaux, connaît aussi le service de table et l'entretien des jardins. Pour renseignements, s'adresser à Mme Lardy-Sacc, à Areuse.

Une jeune fille de 17 ans, de langue allemande, cherche à se placer dans une famille du canton de Neuchâtel, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française, pour aider dans le ménage. Bons certificats. S'adr. à Lina Harnisch, chez M. Bridel, à Boudry.

Une jeune Argovienne de 19 ans cherche, pour les premiers jours de novembre, une place pour s'aider aux travaux du ménage. Elle se contenterait d'un petit gage moyennant des leçons de français. S'adresser à Mme R. Durig, à Bôle.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une jeune fille

de 16 à 20 ans, de bonne famille de la Suisse française, **trouverait bonne place** dans une famille du grand-duché de Bade, auprès d'enfants, pour leur parler le français. S'adresser à **Mme Karlin,** fabrique de draps **à Schiltach** (Bade). (H. 3309 Q.)

On demande, pour tout de suite, une fille qui sache faire seule un ménage soigné. S'adresser à l'hôtel du Soleil, Neuchâtel, Chambre n° 26.

On demande une bonne cuisinière, propre, active et bien recommandée. S'adresser chez Mme Courvoisier-Guinand, rue du Pont 12, Chaux-de-Fonds.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

ON DEMANDE

73 Dans un commerce de droguerie, denrées coloniales, etc., du Jura bernois, on demande un jeune homme sérieux et fidèle, comme aide-employé. Celui-ci sera nourri, logé et salarié dès son entrée. Avenir assuré. Certificats exigés. S'adresser au bureau d'avis.

Un habile charpentier contre-maître
parlant l'allemand et le français, trouverait un emploi durable. (Ma. 2074 Z)
Adresser les offres par écrit sous les initiales H. P. 43, au bureau de cette feuille.

Une personne d'une trentaine d'années cherche une place de commis ou de comptable ou toute autre place analogue. Prétentions modestes. Adresser offres poste restante, Neuchâtel, sous chiffre B. 10.

On cherche, pour une jeune fille de bonne famille de Berne, sachant les deux langues, une place comme

VOLONTAIRE

dans un magasin de lingerie et nouveautés. On désire qu'elle soit logée et nourrie dans la famille. Offres sous les initiales Z. N. 47, au bureau de cette feuille.

Un voyageur, également tout à fait au courant des travaux de bureau, cherche engagement. Bonnes références. Adresser les offres sous chiffre E. T. 128, poste restante, Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Un jeune homme

âgé de 16 ans, fort et robuste, désire se placer chez un ***menuisier*** de la Suisse française pour apprendre l'état.

S'adresser à ***F. Mischler,*** parqueteur, ***Holligen*** (Berne). (Hc. 3852 Y.)

On prendrait de suite une jeune fille comme apprentie lingère. S'adresser à Mme Elisa Rossel, à Saint-Blaise.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu mardi, du Collège des Terreaux au Pertuis-du-Sault 11, un bracelet. Le rapporter, contre récompense.

Perdu, en ville, depuis dimanche, un joli parapluie de dame. — On croit l'avoir laissé à la poste. — Prière de le rapporter, contre récompense, Evole n° 11.

Trouvé une montre, dimanche matin. La réclamer à M. Gretillat, caisse des postes, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS

TIR A CHANTEMERLE
SUR CORCELLES
le dimanche 3 novembre
de 10 heures du matin à la nuit.

Cibles-volaille, à répartition et au coup centré.

Bonne réception attend les amateurs.

Le Comité.

FRUITS DU MIDI

On cherche un agent capable, bien introduit auprès de la clientèle, pouvant donner des garanties pour recevoir et vendre des oranges et citrons de Sicile en gros. Offres sous chiffre 284, à Orell Füssli, annonces, à Lucerne. (O. 284 Lu.)

UNION CHRÉTIENNE
DE JEUNES GENS
9, rue de la Treille, Neuchâtel

SOIRÉE FAMILIÈRE
Productions, musique, récitations, etc.
Dimanche 3 novembre
à 8 heures du soir

Invitation cordiale à tous les jeunes gens.

Le Comité.

SOCIÉTÉ
DE
L'USINE A GAZ
ET DE
L'ATELIER DE CONSTRUCTION
DE NEUCHATEL
en liquidation

En conformité des dispositions de l'article 665 du Code fédéral des Obligations, il est porté à la connaissance de tous tiers intéressés et spécialement des créanciers de celle-ci, s'il en existe, que la ***Société de l'Usine à gaz et de l'Atelier de construction de Neuchâtel,*** Société anonyme ayant son siège à Neuchâtel, est dissoute depuis le 1er octobre 1889, par suite de l'expiration du terme fixé pour sa durée par les Statuts, et que la liquidation a lieu par les soins du Conseil d'administration en charge, qui devient Conseil de liquidation.

Les créanciers de cette Société sont en outre sommés, sous les peines de droit, de produire leurs créances dans les délais fixés par la loi.

Donné pour être publié par trois insertions dans la *Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

Neuchâtel, le 30 octobre 1889.

Un liquidateur délégué :
Paul DE MEURON.

LEÇONS

de **français** et d'**anglais** données par un monsieur. — Prix modéré. — Le bureau du journal indiquera. 19

ÉDOUARD BOREL
jardinier
3, PERTUIS-DU-SAULT, 3

Établissement de Parcs et Jardins
PLANS & DEVIS
Plantation de Vergers et Jardins fruitiers
TAILLE DES ARBRES
Kiosques, Grottes
et Rocailles — Décorations, etc.
ENTRETIEN ANNUEL

ATTENTION

Le soussigné se recommande au public de Colombier et des environs comme tapissier et matelassier, pour tout ce qui concerne son état. S'adresser maison Banderet, Chemin de dame n° 9.

J. SCHŒNENBERGER.

Une personne disposant de toutes ses après midi cherche de l'ouvrage comme comptable, copiste ou autre travail analogue. S'adresser sous chiffre R. 10, poste restante, Neuchâtel.

Eidgenössische Abstimmung
17. November 1889.

Montag, den 4. November 1889
Abends 8 ½ Uhr
im Lokal des Grütlivereins Neuenburg.

VORTRAG

gehalten von
Herrn Nationalrath R. BRUNNER, von Bern
betreffend das

Bundesgesetz über Schuldbetreibung u. Konkurs.

Jedermann ist freundlichst eingeladen.

Das Initiativ-Komite.

Votation fédérale du 17 novembre 1889

GRANDES SALLES DU GRUTLI
Rue de la Raffinerie

Lundi 4 novembre 1889, à 8 ½ h. du soir

CONFÉRENCE

sur le projet de loi
concernant la poursuite pour dettes et la faillite

Conférencier : M. R. BRUNNER, conseiller national

Tous les citoyens sont chaleureusement invités à assister à cette importante conférence.

LE COMITÉ D'ACTION.

Étude de PAUL BARRELET, avocat et notaire
à COLOMBIER

SUCCESSEURS :
MM. **J. MONTANDON,** avocat et notaire, et
Ch.-Edm. OHNSTEIN, licencié en droit.

Rue Basse, 44 — TÉLÉPHONE — 44, Rue Basse

LA SALLE D'ESCRIME
de **G. CHAPELIER,** est ouverte tous les jours, rue de l'Hôpital 7.

ÉMIGRANTS

Transports en Ire, IIme et IIIme classe aux prix les plus réduits avec entretien compris et bagages gratis. Bon traitement garanti. Echange de Prepaids et brochures gratis.

Louis KAISER, à Bâle.

Pour la conclusion des contrats, prière de s'adresser au représentant
MM. COURT & Ce, bureau de change, rue du Concert 4, Neuchâtel.

Une lingère se recommande pour du travail à la maison ; prix modéré. S'adresser à la boulangerie rue de l'Hôpital n° 9.

PIANISTE

Mme **C. LŒTSCHER** se recommande toujours comme par le passé pour la musique de danse, bals, soirées de noces et de famille. **Ecluse n° 20.**

CHŒUR MIXTE
de l'Église indépendante

La répétition de **vendredi 1er novembre** aura lieu exceptionnellement dans la **Petite Salle du Bâtiment des Conférences.**

Marché de Neuchâtel, 31 octobre 1889

		De Fr.	a Fr.
Pommes de terre, les 20 litres,		1 10	1 20
Raves	»	40	50
Pommes	»	4 —	4 50
Noix	»	3 70	
Foin vieux . . .	le quintal,	3 50	
Paille	»	2 80	3 50
Choux	le quarteron,	2 50	
Choux-fleurs . .	la pièce,	15	
Carottes	les 20 lit.,	1 —	
Oignons	la douzaine,	20	
Œufs	la douzaine,	1 10	1 20
Beurre en livres,	le demi-kilo,	1 50	
» en mottes,	»	1 40	
Fromage gras,	»	90	
» mi-gras,	»	70	
» maigre,	»	50	
Viande de bœuf,	»	85	
» de veau,	»	1 —	
» de mouton,	»	90	95
Lard fumé,	»	1 —	
» non-fumé,	»	90	
Foyard	le stère,	13 —	
Sapin	»	8 —	
Tourbe,	les 3 mètres cubes,	17 —	

SOCIÉTÉ CHORALE

Première répétition vendredi 1er novembre, à 8 heures précises du soir.

LA BIBLIOTHÈQUE

de la Société pour la sanctification du dimanche est ouverte tous les samedis, dès le 21 septembre, depuis **1 à 3 heures de l'après-midi,** et le dimanche, de **8 à 9 heures** le matin, au bâtiment de l'école des Bercles.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Paul-Charles Rognon, vigneron, de Montalchez, domicilié à Neuchâtel, et Emma-Bertha Sauser, pierriste, Bernoise, domiciliée à Serrières.

Edouard Humbert-Droz, employé postal, du Locle, et Amélie-Louise Desaules née Schieferdecker, repasseuse, de Saules ; tous deux domiciliés à Neuchâtel.

Philippe-Ferdinand Richard, agriculteur, de Neuchâtel, et Emma-Emilie Chavannes, de Vevey ; tous deux domiciliés à Saint-Légier (Vaud).

Naissances.

27. George-Marcel, à Jules-Frédéric Petitpierre, chauffeur, de Neuchâtel, et à Françoise-Estelle née Schweyer.

27. Anna-Marie-Thérèse, à Louis-Auguste Bovet, tapissier, Fribourgeois, et à Marie née Brunner.

29. André-Jean, à Paul-Edouard Steiner, journaliste, de Zurich, et à Hélène née Perrenoud.

30. Emma, à Adolphe-Eugène-Albert Weisser, mécanicien, Allemand, et à Elisabeth-Frederika née Weber.

Décès.

28. Jules Coulaz, serrurier, époux de Marie née Baula, de Neuchâtel, né le 17 février 1866.

28. Jaques-Emile Mongini, peintre-gypseur, de Neuchâtel, né le 22 novembre 1858.

29. Jacob Zeller, ouvrier-chocolatier, époux de Emma-Louise née Vinnard, Bernois, né le 28 novembre 1836.

30. André-Jean, fils de Paul-Edouard Steiner et de Hélène née Perrenoud, de Zurich, né le 29 octobre 1889.

30. Sophie-Frédérique-Elisabeth Schorpp, gouvernante, de Neuchâtel, née le 2 septembre 1848.

31. Juliette-Emilie, fille de Frédéric-Louis Henriod et de Caroline-Adèle née Charton, de Neuchâtel, née le 27 juin 1873.

NOUVELLES POLITIQUES

Italie

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient de faire publier une statistique détaillée sur l'émigration italienne pendant l'année 1888.

Il appert de ce document que 290,936 individus ont émigré en 1888, contre 215,665 en 1887 et 167,829 en 1886. Durant les deux dernières années, l'émigration a donc augmenté de plus de 120,000 individus.

Suivant le rapport, la plus grande partie a émigré à cause de la misère, des impôts excessifs, des mauvaires récoltes et de la crise agraire. La plus grande partie des émigrants se rendent à La Plata, aux Etats-Unis et au Brésil.

Le rapport insiste sur la nécessité de prendre des mesures pour enrayer le mouvement d'émigration et pour entraver l'action des agences d'émigration, fort nombreuses en Italie. C'est dans ce but, comme on le sait, que le ministère a préparé un projet de loi relatif à la colonisation intérieure de l'Italie.

Bulgarie

On mande de Vienne que le prince Ferdinand, désespérant de se faire recevoir par l'empereur François Joseph, s'est décidé à quitter Vienne. On lui aurait fait comprendre que cette audience était impossible et causerait trop d'ombrage. Le prince est parti tout d'abord pour Ebenthal, d'où il se rendra en Hongrie, dans les propriétés de l'archiduc Joseph. Sa rentrée à Sofia est attendue pour le 3 ou le 4 novembre.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— L'empereur et l'impératrice d'Allemagne ont quitté Athènes hier et arriveront le 2 novembre à Constantinople.

— Il règne une grande famine dans le Dacota ; 20,000 *personnes affamées sollicitent des secours.*

— Tout le monde raconte à Belgrade que le jeune roi Alexandre a fait une fugue et s'est rendu mercredi soir chez sa mère sans prévenir de cette visite son précepteur, M. Dokitch, et sans avoir demandé une autorisation aux régents. Dès qu'on s'aperçut du départ du roi, M. Ristitch se rendit chez la reine Nathalie. Ce ne fut qu'après de longues instances qu'il put décider le roi à rentrer au Konak.

— Une dépêche de Bonneville dit qu'à la suite de pluies torrentielles qui ne cessent de tomber depuis quelque temps, de nombreux dégâts se sont produits dans l'arrondissement.

La route qui va de Genève à Chamonix a été coupée entre les points kilométriques 37 et 38. La voiture, qui part de Bonneville pour Genève à 8 heures du matin a dû suivre un autre itinéraire. Les réparations se poursuivent.

— Suivant le *Times*, la ville de Sébastopol cesserait sous peu d'être un port commercial et deviendrait, comme avant la guerre de Crimée, une imposante forteresse russe sur la mer Noire. Un port commercial serait créé à Théodosie.

— M. Bartholdi, l'auteur de la *Liberté éclairant le monde*, prépare en ce moment une nouvelle œuvre.

Les Alsaciens-Lorrains se sont réunis pour élever à la mémoire de Gambetta un monument de reconnaissance, aux Jardies près de l'endroit même où le patriote est mort.

L'œuvre que M. Bartholdi a conçue est celle-ci : Devant l'autel de la Patrie, appuyées contre un piédestal, se tiendront les deux provinces, l'Alsace en pierre bleue d'Alsace et la Lorraine en pierre rouge de Lorraine. Elles tendront les palmes de la gloire à Gambetta, debout, serrant entre ses bras le drapeau brisé de la France.

L'œuvre sera achevée et inaugurée dans quelques mois.

NOUVELLES SUISSES

La fusion.

Voici le texte du dispositif de l'arrêté que le gouvernement genevois propose à l'adoption du Grand Conseil :

« Le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat, arrête :

Article premier. — De ne pas approuver, en ce qui concerne la République et canton de Genève, le traité de fusion conclu entre la Compagnie des chemins de fer de la Suisse-Occidentale-Simplon et la Compagnie des chemins de fer Jura-Berne-Lucerne, aussi longtemps qu'il n'aura pas été donné satisfaction complète et formelle aux demandes de l'Etat de Genève sur les quatre points suivants :

1. Extension des attributions et des compétences du représentant de la Compagnie fusionnée à Genève :

2. Dénomination de la gare de Genève dans tous les tarifs communs, aux clauses et conditions respectives de chacun desdits tarifs, et au même titre que les autres gares du réseau de la Compagnie fusionnée ;

3. Application à la ligne tendant du Valais-Simplon à St-Gingolph frontière française et vice-versa, des mêmes tarifs que ceux qui existent entre le Valais-Simplon et la gare de Genève-Cornavin ; application à cette ligne de toutes les réductions de tarifs ou détaxes opérées sur un point quelconque du réseau de la Compagnie ;

4. Facilité des relations entre les cantons de Genève et du Valais par la ligne Saint-Maurice-Saint-Gingolph-Annemasse-Eaux-Vives-Genève, à la faveur de mesures qui devront être prises par la Compagnie fusionnée.

Art. 2. — D'accorder au Conseil d'Etat pleins pouvoirs de transmettre au Conseil fédéral, pour l'Etat de Genève, un préavis approbatif du traité de fusion, si la Compagnie fusionnée donne satisfaction complète et formelle aux susdites demandes.

Cette approbation, si elle a lieu, ne pourra préjudicier en aucune manière aux droits qui résultent pour l'Etat de Genève des actes, conventions et lois qui règlent la concession du chemin de fer Genève-Versoix-Céligny.

Art. 3. — En tout état de cause, le Conseil d'Etat est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution des dispositions légales et conventionnelles relatives aux points suivants :

1. Rachat éventuel de la ligne Genève-Versoix-Céligny par le canton, si la Confédération renonce à faire usage de son droit ;

2. Présentation par la Compagnie fusionnée du compte détaillé annuel de l'exploitation et du rendement de la ligne Genève-Versoix-Céligny ;

3. Accomplissement par la Compagnie fusionnée des formalités concernant la mutation cadastrale de la ligne Genève-Versoix-Céligny et inscriptions des terrains parcellaires au nom du nouveau propriétaire.

Art. 4. — L'urgence est déclarée. »

Avant-hier, mercredi, le Grand Conseil a renvoyé sans discussion à une Commission l'examen de ce projet d'arrêté.

On voit que Genève serre la question de près.

***

Le Conseil exécutif du canton de Berne propose au Grand Conseil l'acceptation de la fusion du J.-B.-L. et de la S.-O.-S. Des 14 millions que rapporterait la cession du Berne-Lucerne, 13 seraient employés au remboursement de l'emprunt 4 % de 1885 et un million serait versé à la caisse des domaines. Le Conseil exécutif serait aussi autorisé à décréter éventuellement la vente des actions de la compagnie fusionnée appartenant à l'Etat, vente pour laquelle le droit de priorité d'achat serait réservé à la Confédération.

Ecole polytechnique. — Le Dr Wild, professeur de génie civil à l'Ecole polytechnique, a démissionné pour cause d'âge. Comme il a refusé toute démonstration extérieure, ses élèves reconnaissants lui préparent une fête d'honneur. Il a formé quelque 1500 ingénieurs et enseigné le cubage à plusieurs centaines de forestiers. Sa carte du canton de Zurich passe pour un chef-d'œuvre.

Le professeur Keller. — Un communiqué officiel dit que le chef du département de l'agriculture s'est rendu mardi à Zurich pour s'occuper de l'affaire des expériences phylloxériques du professeur Keller et a obtenu de celui-ci qu'une enveloppe déposée aux archives fédérales et contenant la description du remède inventé par lui serait remise au Conseil fédéral en même temps qu'un rapport plus détaillé lui serait adressé par l'inventeur. Le chef du département fédéral de l'Agriculture et celui du département de l'Intérieur de Zurich ont pu en outre constater par la dégustation que le goût spécial du vin provenant des vignes de Regensberg soumises au traitement Keller a diminué et qu'il est même à prévoir qu'il disparaîtra complétement. Le Conseil ne manquera pas, d'ailleurs, de publier un rapport circonstancié sur cette malencontreuse histoire.

Gothard. — La compagnie du Gothard vient de commander à la fabrique de machines Maffei, à Munich, une locomotive qui sera une des plus fortes et l'une des plus grandes du monde.

Ce sera une machine compound, du système Mallet, du poids de 85 tonnes, avec six axes accouplés en deux groupes de moteurs.

Arrondissements électoraux. — La commission du Conseil national chargée d'examiner la question des arrondissements électoraux a décidé de borner ses propositions de revision aux modifications rendues nécessaires par le recensement de 1888. Cependant elle admet quelques améliorations qui lui ont paru justifiées, par exemple en ce qui concerne les arrondissements du Mittelland bernois et de Lucerne-ville. La commission s'est d'ailleurs scindée et la minorité présentera un projet spécial aux Chambres.

L'arrondissement formé pour le canton de Neuchâtel ne subirait aucun changement.

Régie de l'alcool. — Le projet de budget de l'administration des alcools, pour 1890, prévoit 11,740,000 fr. de recettes et 6,540,000 fr. de dépenses, soit un excédant de recettes de 5,200,000 fr.

Subventions. — La commission d'experts pour l'étude de la question des subventions fédérales aux universités n'a pris encore que des décisions éventuelles, notamment celle de ne subventionner que les universités, ce qui exclurait Neuchâtel et Fribourg, et de limiter la subvention totale au chiffre maximum de trois cent mille francs.

Le parti socialiste. — Dans leur assemblée de dimanche dernier, les délégués du parti socialiste, réunis à Berne, ont décidé en ce qui concerne les élections au Conseil national :

1° de présenter des candidats ou socialistes ou ouvriers partout où le parti est en force suffisante ;

2° de s'entendre, si possible, avec le Grutli et la Fédération ouvrière partout où faire se pourra et d'arrêter en commun les conditions auxquelles d'autres candidats pourront être portés sur les listes socialistes ;

3° de laisser au parti suffisamment de liberté d'action pour adapter son attitude aux circonstances locales, au mieux des intérêts du parti.

Zurich. — Le Conseil communal de la ville de Zurich a adopté, par vingt-sept voix contre trois, une proposition tendant à provoquer la modification de la loi qui régit les communes dans ce sens que celles-ci pourraient priver de leur droit de vote les citoyens qui n'auraient pas payé leurs impôts.

Vaud. — Un jeune Anglais s'est noyé dans le lac, à Clarens, dans de tristes circonstances. Accompagné d'un ami, il avait tiré, du bord du quai, une mouette qui était tombée près de la rive. Enlever souliers et habits ne fut que l'affaire d'un moment pour le malheureux et le voilà dans le lac nageant vers sa proie. Au moment de la saisir il appelait au secours et disparut sous l'eau. Son compagnon essaya de le secourir mais en vain.

Un pêcheur, M. Ganty, occupé à lever ses filets dans le voisinage, put retirer le corps ; mais tous les efforts pour le ramener à la vie furent inutiles.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Locle. — Malgré le mauvais temps persistant, 280 pièces de gros bétail et 70 jeunes porcs figuraient à la foire du Locle de mardi 29 octobre. Le prix des vaches variait de 400 à 500 fr. et celui des jeunes porcs de 60 à 70 fr.

Chaux-de-Fonds. — Les journaux annoncent que les repasseurs et les remonteurs, réunis mercredi soir à Gibraltar, ont décidé que ceux qui ne bénéficieront pas dès samedi d'une augmentation de salaire votée précédemment, cesseront le travail dès le soir. On dit que des fabricants donnent satisfaction aux revendications ouvrières. On souhaite du reste que tout puisse s'arranger.

CHRONIQUE LOCALE

Concert. — On nous informe que M. J. Lauber, professeur de musique, à Neuchâtel, donnera dimanche 10 novembre, à 4 heures, au Temple du Bas, un concert d'orgue, avec le bienveillant concours de deux amateurs (mezzo-soprano et ténor).

Théâtre. — M. Scheler nous annonce pour mardi une représentation de *Maître Guérin*, un des chefs-d'œuvre les plus puissants d'Emile Augier.

Correspondance

Neuchâtel, 29 octobre 1889.

Monsieur l'éditeur de la *Feuille d'Avis*, à Neuchâtel.

Me feriez-vous l'honneur d'accorder aux lignes qui vont suivre, place dans les colonnes de votre estimé journal.

Bâle-Neuchâtel-Genève.

C'est sous ce titre attrayant qu' « un abonné partisan de la fusion », annonce à vos lecteurs que le service direct Bâle-Genève, par Neuchâtel, est sur le tapis, sans toutefois leur dire si c'est sur le tapis qui couvre la table, ou sur celui qui se trouve dessous. Puis, brûlant un cierge à la fusion S.-O.-S. — J.-B.-L., « contre laquelle, dit-il, à Neuchâtel comme à Lausanne on a sonné trop tôt la cloche d'alarme », il se persuade « qu'il reste encore de beaux jours pour Neuchâtel si le projet s'exécute », et fort de sa conviction, il voit, se basant pour cela sur le principe de la plus courte distance, s'établir à notre profit la circulation directe entre Genève-Neuchâtel-Bâle, *sans toucher Lausanne*, celle Genève-Olten-Romanshorn-Arlberg étant tout naturellement réservée à la ligne Lausanne-Berne ». Enfin, grâce encore à cette bienfaisante fusion, « la ligne Neuchâtel-Pontarlier-Paris va recevoir un nouvel aliment. »

Si la *Feuille d'Avis* émargeait, par impossible, au fonds-réclame d'une puissance administrative quelconque, je serais tenté de supposer qu'on lui fait jouer dans cette occurence le rôle dévolu à tels importants journaux de grands Etats, lorsque le Parlement va être sollicité, dans l'intérêt de la paix du monde, à saigner les bourses avant d'occire les corps ; dans le cas présent, de solliciter un vote auquel nous n'avons, ce me semble, à prendre part que pour formuler nos réserves.

C'est en vain qu'après avoir lu, je me suis demandé sur quoi pouvait bien se fonder votre honorable abonné, pour découvrir dans la fusion cette panacée qui le réjouit si complétement.

Eh quoi ! ce serait parce que l'administration S.-O.-S. dont le siège est à Lausanne, serait annexée à l'administration J.-B.-L. irrévocablement installée à Berne, que la voie ferrée directe Morges-Bussigny serait rouverte à notre profit ? — Si c'est sur le principe de la plus courte distance que compte votre honorable abonné pour qu'il en soit ainsi, il omet de dire pourquoi ce principe, qui n'est pas posé d'hier, semble avoir joué jusqu'ici, en ce qui nous concerne, un rôle si effacé. — Si, par contre, c'est sur le simple désir de MM. les directeurs du J.-B.-L. de nous être agréable qu'il se base, je me permettrai de lui dire qu'en fait de patriotisme, Bernois surtout, leurs preuves ne sont plus à faire et qu'ils ne commettront jamais la sottise de sacrifier, de leur plein gré, la capitale de leur canton à celle du nôtre. Je m'attendrais bien plutôt à les voir renforcer la tendance, très naturelle d'ailleurs, de la S.-O. S. à nous oublier au profit du passage par Lausanne qu'amorcent Fribourg et Berne. Compter sur ces coalisés, c'est compter sans son hôte, et ce n'est certes pas en vue d'une réouverture de la ligne Morges-Bussigny, qu'une grande gare a été créée à Renens. — Et si c'est parce que nous sommes sur la plus courte ligne de Genève à Bâle que votre abonné nous fait entrevoir un aussi réel succès, pourquoi abandonne-t-il d'emblée à celle Lausanne-Fribourg-Berne, ce même bénéfice pour Olten et au-delà. Ignore-t-il peut-être que la distance qui sépare Morges d'Olten est de 14,297 mètres plus forte par Fribourg que par Bienne ; que l'altitude de la gare la plus élevée du littoral est 482 mètres, tandis que celle de la ligne rivale atteint 760 mètres. — Alors, pourquoi abandonner pour Olten, etc., ce à quoi on prétend pour Bâle, en se fondant sur le principe de la plus courte distance ?

Ah ! je comprendrais mieux s'il s'agissait du rachat de ces diverses voies ferrées par la Confédération, car je n'ai point oublié que jusqu'au jour où les Postes furent centralisées et malgré la plus courte distance, bien plus sensible alors qu'actuellement, la rive gauche du lac de Neuchâtel était, de par la volonté de Lausanne et Berne, absolument sevrée de tout le transit des correspondances, des voyageurs et messageries dont disposaient les ayants-force, et je me persuade qu'une même cause, — la Confédération devenant propriétaire, — produirait l'effet postalement produit dès 1849.

Enfin, je cherche en vain « l'aliment nouveau que la fusion pourrait donner à la ligne Neuchâtel-Pontarlier-Paris », car je suppose que la S.-O.-S. a fait jusqu'ici en sa faveur tout ce qu'elle avait le devoir de faire, et je doute fortement que le J.-B.-L. soit assez ingrat, abstraction de tous autres motifs, pour porter préjudice à la Compagnie de l'Est français, dont elle n'a point à se plaindre au profit du P.-L.-M., des intérêts duquel la fusion ne paraît pas s'être beaucoup préoccupée.

Ne nous berçons pas d'illusions, ne nous oublions pas à attendre de la fusion la manne ferrugineuse dont nous avons un si grand besoin. C'est dans notre petit Jura-Neuchâtelois, soudé d'une part au P.-L.-M. qui n'a plus que cette sortie amie sur la Suisse, et d'autre part, avec le concours de cette puissante compagnie, *par la Directe*, à Berne, que nous devons chercher la planche de salut. Le moment est solennel, dans ce domaine, sachons en profiter.

P. J.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 31 octobre.

La ligne Langenthal-Huttwyl a été inaugurée aujourd'hui, conformément au programme, par un temps déplorable.

M. le conseiller fédéral Droz est de retour depuis quelques jours.

L'état de M. Morel, secrétaire du bureau international de la propriété littéraire et artistique, est si satisfaisant, huit jours après l'opération qu'il a subie, qu'il a pu reprendre ses affaires.

Vienne, 31 octobre.

M. Kalnoky part aujourd'hui pour Friedrichsruhe, où il fera une visite de plusieurs jours au chancelier impérial.

Paris, 31 octobre.

Un commencement d'incendie a eu lieu cette après midi à l'Exposition, au premier étage du palais des beaux-arts, dans la section belge. Le feu a été facilement circonscrit, mais malheureusement trois tableaux ont été endommagés par la fumée.

M. Spuller a arrêté définitivement la liste des promotions et des nominations faites au titre étranger dans la Légion d'honneur à l'occasion de l'Exposition. Cette liste comprend trois cents étrangers.

Le nombre des membres du clergé dont le traitement a été suspendu pour cause électorale atteint 55.

La légation de Serbie dément les dépêches privées de Belgrade suivant lesquelles le roi Alexandre serait sorti *secrètement* dimanche et aurait été ramené avec la reine au palais.

Situation générale du temps

(*Observatoire de Paris*)

31 octobre 1889.

La température est légèrement en baisse ; elle était ce matin de 0° à Uléaborg, + 9° à Copenhague, Paris, 14° à Perpignan, 17° à Alger et 23° à Sfax.

En France, le temps va rester beau et assez doux ; des averses sont probables dans le nord. — A Paris, hier, ciel nuageux. Max : 14 9 ; min. : 6°0.

Monsieur et Madame Fritz Henriod, mécanicien, leurs enfants et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, nièce, belle-sœur, tante et cousine,

Mademoiselle Juliette HENRIOD,

que Dieu a enlevée à leur affection, jeudi 31 octobre, à l'âge de 16 ½ ans, après une longue et pénible maladie.

Ta grâce me suffit.

L'ensevelissement aura lieu samedi 2 novembre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Rocher n° 8.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les parents, amis et connaissances de

Mademoiselle Sophie SCHORPP,

sont informés de son décès survenu le 30 octobre, à l'âge de 41 ans.

L'enterrement aura lieu samedi 2 novembre, à 11 heures du matin.

Domicile mortuaire : Hôpital Pourtalès.

Madame de Grœvenitz-de Roulet, Madame de Roulet-Mézerac, la famille de Grœvenitz, en Allemagne, Monsieur et Madame de Bonstetten-de Roulet et leur fils, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Auguste DE GRÆVENITZ,

ancien capitaine dans la garde de S. M. l'empereur d'Allemagne,

leur bien-aimé époux, gendre, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a rappelé à Lui, le 30 octobre, après une longue maladie.

Ps. LXII, v. 8.

Berne, le 31 octobre 1889.